

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

ARRÊTÉ du 29 JUIL. 2015

fixant par ordre de mérite les listes des candidats admis ou figurant sur la liste complémentaire à l'issue de la session 2015 de la voie B du concours d'entrée en première année de la formation vétérinaire de l'ENVA, de l'ENVT, d'ONIRIS (cursus vétérinaire) et de VetAgro Sup (cursus vétérinaire)

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Porte-parole du Gouvernement

Vu le livre VIII du code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L.812-1, D.812-1 et R. 812-51 ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2014 relatif au concours commun d'accès dans les écoles nationales vétérinaires ;

Vu l'arrêté du 19 novembre 2014 portant ouverture du concours commun d'accès dans les écoles nationales vétérinaires à la session 2015 ;

Vu le procès verbal de la réunion du jury d'admission du concours d'entrée dans les écoles nationales vétérinaires « B ENV » en date du 9 juillet 2015,

ARRÊTE

Article 1^{er}

La liste des candidats admis par ordre de mérite à l'issue du concours « B ENV » de la session 2015 d'entrée en première année de formation vétérinaire de l'ENVA, de l'ENVT, d'ONIRIS (cursus vétérinaire) et de VetAgro Sup (cursus vétérinaire) figure à l'annexe 1 du présent arrêté.

Article 2

La liste des candidats cités par ordre de mérite sur la liste complémentaire et susceptibles d'être admis à la suite de démissions de candidats figurant sur la liste d'admission à l'issue du concours « B ENV » de la session 2015 d'entrée en première année des formation vétérinaire de l'ENVA, de l'ENVT, d'ONIRIS (cursus vétérinaire) et de VetAgro Sup (cursus vétérinaire) figure à l'annexe 2 du présent arrêté.

Article 3

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le **29 JUIL. 2015**

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,
Porte-parole du Gouvernement
Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale de l'enseignement
et de la recherche



Mireille RIOU-CANALS

Annexe 1
LISTE PAR ORDRE DE MERITE DES CANDIDAT(E)S ADMIS(E)S
LISTE PRINCIPALE CONCOURS B ENV

- 1 - MAHIAOUI Ines
- 2 - BENHAYED Naima
- 3 - TAMAYO Julie
- 4 - PILLON Marielle
- 5 - VINCENT Charles
- 6 - GANSSER-POTTS Maïa
- 7 - COLOMBE Philippe
- 8 - JARNOUX Maxime
- 9 - KAUB Leslie
- 10 - CANU Morgane
- 11 - MARTIN Loïc
- 12 - RAFAEL Paul
- 13 - BRAISSAND Flora
- 14 - PIERRE Jonathan
- 15 - DOMERT Johana
- 16 - DUTHEIL Lucie
- 17 - DUVAL Paul
- 18 - PAOLANTONI Morgane
- 19 - MELLERET Elise
- 20 - DESPLATS Ambre
- 21 - GARCIA Océane
- 22 - LE LUYER Agathe
- 23 - BÉAUR Zoé
- 24 - FLOURET Guillaume
- 25 - HERBERE Delphine
- 26 - ALAVOINE Nadège
- 27 - SAGLIO Léna
- 28 - TESTE Audrey
- 29 - POYET Coralie
- 30 - FROUIN Maxime
- 31 - BARBOT Marie-hélène
- 32 - BERNARD LE GALL Noémie
- 33 - SCHRECK Géraldine
- 34 - HEBERT Marine
- 35 - FOURCADE Océane
- 36 - MATRAT Pauline
- 37 - BACON Cylia
- 38 - DOUX Alexia
- 39 - HAMEL Camille
- 40 - DUBUS Alice
- 41 - MURET Lorris
- 42 - REGNARD Juliette
- 43 - LIGNANI Chloé
- 44 - GODDERIS Lucie

Annexe 2
LISTE PAR ORDRE DE MERITE DES CANDIDAT(E)S INSCRIT(E)S
SUR LISTE COMPLEMENTAIRE CONCOURS B ENV

- 45 - MOREAU Morgane
- 46 - GONZALEZ Mathilde
- 47 - ANTHOINE-MILHOMME Marceline
- 48 - BRIET Caroline
- 49 - AHR Margot
- 50 - LEPETIT Mélanie
- 51 - GOUEREC Marie
- 52 - LAFARGE Cyrielle
- 53 - BOUSSARD Aurèle